

# vendrEDI

La lettre de **CR**EDIBLE  
sur les données  
de l'échange électronique

Fondateur Claude Chiaramonti

N° 104 du 24 février 2006

## Secteur Santé : les échanges de données... *Une vue d'ensemble d'un sujet important et complexe*

. Les échanges de données dans le secteur de la Santé revêtent une importance stratégique du fait de la complexité des échanges, de la variété des problèmes rencontrés, de l'élargissement du territoire sur lequel le patient est suivi, de la pluralité des normes en cause et des conflits d'intérêts entre acteurs, liés tant à une histoire déjà longue et chargée qu'à des partenariats anciens entre acteurs ayant beaucoup investi !

Ajoutez que le secteur de la Santé n'est pas parfaitement régi par les lois de l'économie classique, et que, son activité n'est pas d'abord liée à la recherche d'un but lucratif. Bref, les échanges de données de tous types ont une dimension mondiale, la technologie évolue très vite, les coûts sont énormes, les problèmes sont de plus en plus complexes, et bien entendu, les échanges sont de plus en plus confidentiels, lorsqu'il s'agit de données personnelles.

Certains problèmes sont communs avec les autres secteurs économiques tels que les problèmes de règlements, de chaîne d'approvisionnement, de sécurité des échanges, mais alors, ils doivent être régis par les mêmes normes et les mêmes règles d'organisation. D'autres, plus nombreux, sont spécifiques et doivent obéir à des normes et à des règles mondiales.

Norbert Paquel, Délégué Général d'EDISANTE trace dans ce numéro un premier tableau d'ensemble. Il reviendra périodiquement sur les aspects les plus importants de ce problème global d'un système de Santé français probablement l'un des plus complexe au monde !

Quelques exemples de problèmes d'actualité :

- Sujets liés aux structures .
- Diversité des acteurs et des partenaires, tant spécifiques au secteur Santé qu'appartenant à d'autres secteurs,
- Mise en place de nouvelles structures, liées à la nécessaire "continuité des soins" : encouragements aux réseaux, hôpital à domicile, création de Groupements de coopération sanitaire pour gérer en commun des équipements
- Réforme de l'assurance maladie, médecin traitant, parcours de soins, dossier médical .

- Clarification et transparence de la gestion, passage à la Tarification à l'activité (T2A), obligation d'un Etat prévisionnel des ressources et dépenses

- Un existant très lourd et parfois ancien.

Les nouveaux développements des échanges s'inscrivent dans une histoire déjà ancienne et donc dans des systèmes d'information déjà développés mais de façon souvent non coordonnée, et avec des domaines souvent séparés - hôpital et ville, médical et financier ...etc.

- Systèmes d'information des établissements (ex : l'AP de Paris est un établissement...).

- Systèmes mis en place par des réseaux de spécialité (cancer, Périnatal, HAD), des réseaux ville-hôpital etc. utilisant des serveurs, des courriels, des formats particuliers .

- Echanges entre établissements, professionnels et laboratoires d'analyse biologique (standards Hprim) .

- SESAM-Vitale, la plus grande téléprocédure au monde, utilisant la carte Vitale et la CPS pour les professionnels, et les standards CNAM B2 et Noémie (EDI propriétaires) .

- Transferts entre assureurs obligatoires et complémentaires (Noémie) .

- Système de la pharmacie de ville, très automatisé et avec les EDI laboratoires - répartiteurs (EDIFACT pour partie) .

- Echanges des hôpitaux avec les Caisses et le Trésor (échanges de fichiers)

De nombreux projets nouveaux sont lancés, qui supposent un développement des échanges - éviter que chaque projet génère ses propres normes et formats - et un impératif : qu'il y ait des composants communs.

- Dossier médical personnel, qui doit échanger avec tous les dossiers des unités de soins .

- Dossier communicant en cancérologie .

- Systèmes d'alerte sur les urgences et les épidémies .

- Evolution du système Sesam Vitale (carte personnalisée, sécurisée, accès au DMP) .

- Electronisation des prescriptions .

- Tarification à l'activité : échanges hôpitaux - Caisses .

- Dématérialisation des marchés publics des hôpitaux .

# Secteur Santé : les échanges de données...

## Suite de l'article

- Plates-formes d'achat pour les hôpitaux  
Et beaucoup d'autres (plates-formes d'interopérabilité, projets de télémédecine...)

La normalisation et le choix des standards deviennent de plus en plus complexes et, en même temps de plus en plus cruciaux. Les utilisateurs, en l'absence d'outils communs, risquent d'être confrontés à un désordre croissant de leur système d'information. Ils ne pourront faire face à la diversité des demandes et contraintes réglementaires et aux évolutions inévitables. Il faut passer de normes rigides, en fait des standards propriétaires, à de véritables normes publiques, flexibles, construites sur des modèles robustes.

Alors que la culture de la normalisation n'était pas jusqu'ici très répandue dans le secteur, non plus d'ailleurs que la culture de communication, de plus en plus d'acteurs prennent conscience de la nécessité de définir :

- Une architecture générale des échanges .
- Des référentiels .
- Des services communs fondamentaux (identifiants patients, annuaires des unités et des professionnels)
- Une politique de sécurité commune, basée sur les services du GIP CPS (Carte professionnel de santé) .
- Une politique de gestion et circulation des millions de messages qui concernent aussi bien le médical que l'administratif, le commercial et les échanges automatiques des appareils médicaux.

Des travaux sont donc en cours pour construire et pour diffuser :

- Un modèle des échanges dans le secteur (*Reference Information Model* - RIM proposé par le groupe HL7 et adopté par l'ISO) .
- Un modèle des échanges de l'assurance maladie (CURMED, travaux d'EDISANTE) .
- Des règles communes pour les échanges d'informations médicales (travaux EDISANTE, orientation vers ebXML) avec la définition de formats d'enveloppes, première condition d'interopérabilité.
- Des protocoles de circulation et partage de documents (IHE XDS - adopté pour les dossiers médicaux - IHE : Interoperable Healthcare Enterprise, groupe de travail mondial) .

- Des formats structurés de documents et d'information (CEN EHRCOM pour les informations des dossiers médicaux, HL7 CDA - Clinical Document Architecture) .

- Des entrepôts de schémas XML réutilisables (Edisante, association Prorec projet Q Rec) . des entrepôts de composants open source (projet Q Rec). Il faut bien admettre que la floraison actuelle des projets, dans un monde qui avait jusqu'ici considéré la communication de données comme secondaire, conduit à de fortes incertitudes et à des tensions et des oppositions. En outre, de nouveaux acteurs apparaissent, qui vont progressivement jouer un rôle central, ce qui est normal et désormais inscrit dans la Loi "*les patients et, plus largement, les citoyens, qui vont contrôler leur dossier*".

C'est pourquoi de nombreux groupes travaillent sur ces questions, en relation avec la normalisation informatique générale (que la santé a souvent tendance à négliger, ce qui n'est plus possible et a déjà conduit à des mécomptes dans le passé) et avec la normalisation européenne et internationale en informatique de santé, elle même très active. Les oppositions sont aussi parfois fortes au niveau international. Une "guerre" de la normalisation entre Europe, Asie et Etats-Unis ne semble pas devoir éclater, mais il s'agit déjà, et il s'agira de plus en plus d'une "concertation musclée". Les Américains ont trop tendance à croire que leurs solutions sont par nature internationales, et trop d'européens semblent convaincus que tout ce qui n'a pas été écrit à Chicago ou Dallas n'a aucune chance de fonctionner. Pourtant, la réalité (et beaucoup d'autres européens) résiste à cette vision : il y a non seulement en Europe comme ailleurs des spécificités mais aussi des travaux qui sont du meilleur niveau mondial. D'ailleurs, les américains sont les premiers à les récupérer, ce qui est très positif pour l'évolution d'ensemble.

Le développement d'échanges dans la santé est très complexe et difficile, mais il est maintenant incontournable, et largement entamé.

Nous y reviendrons : cet inventaire très rapide n'a pour bût que de vous donner envie d'en savoir plus...

La rédaction de la lettre CREDIBLE



Pour que « le message passe », il faut être d'accord sur le sens des données. ([petit Glossaire du B2Bfr](#))

# Le W3C devient incubateur...

## Une nouvelle initiative

Le consortium W3C annonce la création d'une activité " incubateur ", comme nouvelle initiative pour encourager le développement de technologies Web émergentes et qui complète l'actuel processus d'élaboration de recommandations W3C. L'activité Incubateur offre aux membres W3C et à la communauté Web un nouveau processus simplifié pour permettre la discussion et le développement d'idées intéressantes, voire polémiques, et qui ne sont pas (ou pas encore) des candidates évidentes pour la standardisation. "

Avec l'activité Incubateur, les membres W3C et les experts invités peuvent dorénavant conjuguer la découverte de technologies Web avec les excellentes ressources techniques du W3C, et en suivre le développement, " explique Steve Bratt, président du W3C. "

Nous voyons déjà de nombreuses propositions pouvant être mises à l'épreuve dans l'Incubateur du W3C. "

Le W3C offre une nouvelle approche pour des travaux exploratoires. Le processus de création de recommandations W3C a enregistré des succès remarquables dans l'élaboration de standards essentiels à l'infrastructure du Web.

Les standards développés sont de haute qualité et reflètent le travail de consensus réalisé entre les membres W3C, l'équipe et le public.

La coordination avec la communauté, les tests d'interopérabilité, et la revue approfondie des documents sont des aspects tous très importants de ce processus d'élaboration des recommandations W3C.

Les membres du W3C ont également cherché à mener des travaux plus exploratoires au sein du W3C.

L'activité Incubateur vise à encourager les concepts émergents pouvant contribuer ou non à la future architecture fondamentale du Web, et également à promouvoir les technologies habituellement considérées comme faisant partie de la couche application.

Le nouveau processus allégé permet aux membres de groupes d'intérêts spécifiques du W3C et aux experts invités de lancer et de faire progresser très rapidement de nouveaux travaux en créant un groupe " Incubateur " (dénommé " XG "), dont la finalité est la publication d'un " rapport ".

L'activité Incubateur est néanmoins conçue pour faciliter la progression des travaux vers le processus de création de recommandations W3C, lorsqu'il est souhaité que les résultats soient standardisés. Le premier groupe Incubateur va examiner les labels de contenus.

La charte du premier groupe Incubateur W3C, en charge des travaux sur le label de contenus, stipule que l'objectif du groupe est de trouver " une manière d'effectuer n'importe quel nombre d'assertions concernant une ressource ou un groupe de ressources. "

Afin d'être fiable, le label contenant ces assertions devra être testable d'une façon ou d'une autre, par des moyens automatisés. "

" Le XG a vraiment pour vocation de rendre plus facile la publication de données sur les caractéristiques clés des matériels de fournisseurs de contenus. "

Il permettra aux moteurs de recherche, aux agrégateurs de flux d'informations et autres systèmes, de personnaliser les contenus proposés aux utilisateurs finaux, après validation de données, " explique Phil Archer, directeur technique d'ICRA. "

Nos premiers scénarii d'utilisation cherchent à mettre en évidence l'adéquation pour les terminaux mobiles, la conformité avec les directives d'accessibilité, les marques de fiabilité, l'intérêt pour les études scolaires et en ce qui concerne l'ICRA, la pertinence pour les enfants. "

Le groupe s'attend à publier ses premiers documents d'ici un an.

Eric van der Vlist

site : <http://xmlfr.org/actualites/breves/2006-02-09>



Ce numéro de VendrEDI lettre de crEDible a été adressé à 1.974 abonnés. Pour écrire :   
Voir également : <http://www.credible.asso.fr/>  
Tous les numéros de vendrEDI peuvent être téléchargés à : <http://www.actimum.com/acvendredi.htm>